

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

tions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

87938

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10349

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom :

ZOUAFI ELMeslafe

Date de naissance :

27/09/1958

Adresse :

La même

Tél. : 0658607864

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 09/10/2021

Nom et prénom du malade :

ZOUAFI SAEHI ELMeslafe

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Sénee + Hypertrophie + Osteo.

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) : 2

Le : 16/10/2021

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03/10/2021	Consultation	150.014		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
فلاحة ارسكي PHARMACIE ARESKI Bay Amal 1 Rue 8 N° 59 Tél : 85.32.16 - Casablanca	09/10/2021	2359,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET GACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

- Diplômée en Gynécologie Obstétrique (Université de Besançon - France)
- Diplômée en Echographie (Université de Dijon - France)
- Diplômée en hysteroscopie et colposcopie (Université de Paris - France)
- Ancien Médecin Chef du Centre de Santé Sidi Mâarouf

- شهادة في طب النساء و التوليد (جامعة برياسون - فرنسا)
- شهادة في الفحص بالصدى (جامعة ديجون - فرنسا)
- شهادة فحص الرحم و غنث الرحم بالمنظار (جامعة باريس - فرنسا)
- طبية رئيسية سابقا بالمركز الصحي سيدى معروف

Casablanca le: 09/10/2020

ZOUAIFI SACHAH EUDINE

284,00x2

لخوش

20

1.5

321,00x2

لخ

لخ

ل.100ج

لخ

1.5

152,60x3

لخ

لخ

3) لخ del 21.
لخ app. 245

1.5

146,60x24

لخ

لخ

1.5

116,30x3

لخ

لخ

1.5

صيدلية أرسكي
PHARMACIE ARESKI
1 Rue 8 N° 59
B.P. 1000 1032 Casablanca

Dr. Badia MOUFID
Médecin Généraliste
Bd El Fida - Casablanca
Télé: 0524 81 78 59
0524 80 35 80



EPIDUO GEL
Tube de 30 g.
PPV: 146,60 DH
AMM N°02 / 14 DMP / 21 / NRQ
Distribué par SOTHEMA
B.P. N°1,27182-Bouskoura

6 118001 071692



EPIDUO GEL
Tube de 30 g.
PPV: 146,60 DH
AMM N°02 / 14 DMP / 21 / NRQ
Distribué par SOTHEMA
B.P. N°1,27182-Bouskoura

6 118001 071692

Kétoderm® 2% gel en sachet

Respecter les doses prescrites
Ne pas avaler

Unique posologie
Maphar
Km 10, Route Côtier 111,
Ql Zenata Ain sebaa Casablanca

A C
Ketoderm 2% gel b8 sachet
P.P.V : 152,60 DH

6 118001 181490

Maphar
Km 10, Route Côtier 111,
Ql Zenata Ain sebaa Casablanca
Ketoderm 2% gel b8 sachet
P.P.V : 152,60 DH

6 118001 181490

Maphar
Km 10, Route Côtier 111,
Ql Zenata Ain sebaa Casablanca
Ketoderm 2% gel b8 sachet
P.P.V : 152,60 DH

6 118001 181490

لوسريل Locéryl® (م)

LOCERYL 5%
Vernis à ongles médicamenteux
Flacon de 2,5 ml
AMM N° 07 DMP/21/NCN
PPV: 321,00 DH
Distribué par SOTHEMA
B.P. N° 1, 27182 Bouskoura-Maroc
6 118001 070381

VE
US

5%

LOCERYL 5%
Vernis à ongles médicamenteux
Flacon de 2,5 ml
AMM N° 07 DMP/21/NCN
PPV: 321,00 DH
Distribué par SOTHEMA
B.P. N° 1, 27182 Bouskoura-Maroc
6 118001 070381



OROKEN® 200 mg

céfixi Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaï Casablanca
Oroken 200 mg, cp. pel b 8
P.P.V : 116,30 DH
8 cor 6 118000 061069
8 film-coated tablets

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaï Casablanca
Oroken 200 mg, cp. pel b 8
P.P.V : 116,30 DH
6 118000 061069

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaï Casablanca
Oroken 200 mg, cp. pel b 8
P.P.V : 116,30 DH
6 118000 061069

SANOFI

20 mg

Xeractan®

Isotrétinoïne



Distribué par PROMOPHARM S.A.
Z.I. du Sahel - Had Soualem

Voie orale

PPV : 284 DH 00



N° de LOT.: 0002060
date de FAB.: 03/20
date d'EXP.: 03/23
PPV : 284,00 Dhs